

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 7 (1924)
Rubrik: Succursale de l'Office à Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

borne à indiquer le nombre des arrivées par nationalités. Ailleurs, ce qui est préférable, on compte les touristes d'après les nuitées. Malgré les lacunes de nos travaux de statistique qui s'améliorent d'année en année, ce que nous nous plaisons à constater, certaines données générales et certains enseignements peuvent en être déduits.

La saison d'hiver 1923-1924 a vu une augmentation sensible des ressortissants de la plupart des pays dans nos stations de sports d'hiver. Les plus importants contingents ont été fournis par les Allemands, les Suisses et les Anglais, puis dans une proportion beaucoup moins considérable, par les Hollandais, les Américains du Nord, les Français, les Autrichiens, les Italiens, les Espagnols et les Belges.

Pendant l'été 1924, malgré le mauvais temps dont il a été gratifié, le trafic a été intense et, d'une manière générale, les chiffres des arrivées et des nuitées ont été nettement supérieurs à ceux de l'été précédent, surtout dans les villes et les stations de basse altitude. Toutefois, la saison a été courte et il ne faudrait pas conclure d'une affluence passagère que la situation de notre hôtellerie et de nos chemins de fer de montagne est complètement rétablie. Selon les stations, les Suisses, les Allemands, les Anglais, ou les Américains arrivent en tête, en forte avance sur les autres nationalités, sauf en Suisse romande, où les Français occupent une place assez importante.

F. SUCCURSALE DE L'OFFICE A LAUSANNE

L'activité du siège auxiliaire de notre Office, à Lausanne, s'exerce en collaboration intime avec le siège central. Elle embrasse les domaines de la publicité, du trafic et de l'économie publique, notamment en ce qui concerne la Suisse romande et les relations avec les pays néo-latins. De même que le siège central, le bureau de Lausanne s'occupe de la propagation à l'étranger du matériel de publicité de l'Office et de tous les intéressés au tourisme. Il coopère aussi à l'étude et à l'exécution des tâches relatives au trafic, telles que : propositions pour le développement du trafic des voyageurs, étude des projets d'horaires, initiative à prendre en vue de la création de nouvelles correspondances ferroviaires, propositions tendant à l'amélioration des services des postes, télégraphes et téléphone, études des mesures propres à développer et améliorer la circulation routière, etc.

Dans tous les domaines de la propagande, de la publicité, du trafic et de la statistique, notre siège auxiliaire a répondu à ce qu'on en attendait. Au nombre des principaux travaux exécutés, indépendamment de ceux relatifs à l'établissement d'une statistique du mouvement des étrangers dont il a été parlé plus haut, indiquons les suivants :

Envoi de matériel de publicité à l'étranger, réponses aux demandes d'informations ; établissement d'itinéraires ; traduction en langue française de requêtes et circulaires du siège central ; rédaction d'articles destinés à la presse suisse et étrangère ; organisation du Congrès de l'Association internationale des Hygiénistes et Techniciens municipaux ; organisation de la quatrième Conférence de l'Alliance internationale contre la tuberculose ; organisation d'un voyage d'études à travers la Suisse entrepris par les participants à la Conférence de l'Alliance internationale contre la tuberculose ; élaboration et présentation d'un rapport à la deuxième conférence d'Expansion économique, à Lausanne, sur « Les possibilités de collaboration entre les organisations de l'industrie

et du Tourisme » ; exposition de matériel de propagande de l'Office suisse du Tourisme au Comptoir de Lausanne et à l'Exposition des produits valaisans, à Genève

G. FINANCES.

La situation financière de l'Office suisse du Tourisme a fait l'objet d'un substantiel et intéressant rapport du Conseil fédéral, du 23 juillet 1924, rapport qui a été commenté par la presse suisse et sur lequel se sont basés les rapporteurs des Commissions du Conseil national et du Conseil des Etats lors de la discussion de la requête de l'Office suisse du Tourisme en vue d'une élévation de la subvention fédérale. Aux termes de ce rapport, le Conseil fédéral, après avoir examiné l'exposé financier contenu dans la requête de l'Office suisse du Tourisme, dit ce qui suit : « Etant donné l'intérêt que l'action de propagande de l'Office suisse du Tourisme offre pour l'économie publique de la Suisse en général, et pour les finances de la Confédération en particulier, le Conseil fédéral, vu les préavis de ses Départements de l'Intérieur, des Finances, de l'Economie publique et des Postes et Chemins de fer, n'hésite pas, à reconnaître qu'une augmentation de la subvention paraît justifiée, et il en fera l'objet d'une proposition au budget de 1925 ».

Plus loin, le Conseil fédéral rappelle la proportion déjà admise dans son message du 16 mars 1917 entre le chiffre de la subvention fédérale et celui des contributions réunies d'autre part.

Comme nous l'avons déjà dit, les deux Commissions des Chambres fédérales, après avoir reconnu l'utilité et les résultats de l'activité exercée par l'Office suisse du Tourisme et l'importance de ses travaux pour l'économie publique suisse, proposèrent d'élever la subvention fédérale annuelle de 120 000 fr. à 200 000 fr., ce qui fut adopté. Cette décision, dont nous sommes reconnaissants aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral, nous permet d'envisager l'avenir avec quelque confiance, bien que la subvention fédérale soit loin de suffire aux besoins de l'Office suisse du Tourisme, en particulier à la couverture de ses dépenses pour l'édition du matériel de publicité et l'entretien de ses agences. L'augmentation du subside fédéral nous impose une obligation, celle de chercher à obtenir des allocations plus nombreuses et plus élevées de la part de tous les intéressés au tourisme et au trafic suisses : autorités cantonales et communales, entreprises de transport, associations hôtelières, sociétés régionales ou locales de développement, instituts financiers, entreprises industrielles et commerciales, etc. Nous comptons que les démarches faites par notre Office à cette fin seront bien accueillies et que nous atteindrons de nouveau le montant des subventions et des cotisations accordées à l'Association nationale pour le Développement du Tourisme lors de sa création, en 1917.

En 1924, les recettes de l'Office, y compris un excédent de l'exercice 1923 de 66 493 fr. 91, se sont élevées à 485 038 fr. 51, en regard de 473 083 fr. 41 de dépenses. L'excédent de recettes de 11 955 fr. 10, à peine suffisant pour les besoins courants du mois de janvier, n'existe qu'ensuite de l'absorption du fonds de réserve qui avait été constitué en 1922. De nombreux travaux de propagande, tout à fait indispensables, qui avaient été prévus pour 1924, n'ont pas pu être exécutés et ne le seront que partiellement en 1925, car le budget de ce dernier exercice prévoit un déficit assez important.

De même que les années précédentes, nous tenons à relever les excellentes relations